

Acquisition de sociétés : audit contractuel et conformité

Vendredi 22 octobre 2021
de 9h00 à 17h00

eurojuris.fr

Animé par :

Isabelle GROSSI

Maître de Conférences HDR à Aix-Marseille Université
Directrice du Master 2 Ingénierie des sociétés
Codirectrice de l'Institut de Droit des Affaires

Avec la participation de :

Paul-Louis NETTER

Président du Tribunal de commerce de Paris

Corinne PILLET

CoResponsable de la Commission Entreprise et Fiscalité
Avocat au Barreau de Paris
Cabinet IFL Avocats

Nicolas DRUJON D'ASTROS

Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence
Cabinet Drujon D'Astros & Associés

Horaires :

9h00 / 12h30 – 13h30/17h00
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Visioconférence

Spécialités / compétences :

Droit des sociétés, Droit fiscal
Droit bancaire et boursier
Droit commercial, des affaires et de la concurrence

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires
Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
Tel : 01 46 33 07 19
Mail : formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est certifié Qualiopi..
Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs.
Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er juin 2021 au 31 décembre 2021 – Version 2

Programme du séminaire

Objectifs : Cette formation a pour objectifs la pratique fondamentale de l'audit contractuel traité au prisme des nouvelles règles de compliance.

Programme pédagogique de la journée :

I- SE CONFORMER (QUELLES REGLES ?)

A) Aspects conjoncturels

a) En amont

Compliance (respect de la réglementation : données personnelles, R&D, RSE, déclaration de performance extra-financière, Loi Vigilance du 27 mars 2017, loi Climat du 22 août 2021), droits de préemption et de préférence (commune, salariés).

b) En aval

Réglementation sur les bénéficiaires effectifs.

B) Aspects structurels

a) Domaine précontractuel

Obligation générale d'information précontractuelle, règles spécifiques au droit des sociétés (agrément, devoir de loyauté du dirigeant en matière de cession de droits sociaux).

b) Domaine contractuel

Clauses traditionnelles (clauses de compétence, clause de prix, clause de garantie d'actif et de passif), clauses nouvelles (clauses de raison d'être, environnementales), respect des statuts et des pactes.

II- OU REPARER (QUELLES OPTIONS ?)

A) Quant à la sanction

a) Entre réparations civiles...

Nullité, responsabilité contractuelle /responsabilité délictuelle. Jurisprudence récente.

b) ... et responsabilité pénale

Non-respect des règles relatives aux bénéficiaires effectifs, délits comptables (sociétés in bonis et en procédures collectives).

B) Quant aux responsables

a) Les parties

Société et/ou dirigeant.

b) Les intervenants à l'acte

Avocats, experts-comptables, banques d'affaires, auditeurs...

Acquisition de sociétés : audit contractuel et conformité

Vendredi 22 octobre 2021
de 9h00 à 17h00

eurojuris.fr

Animé par :

Isabelle GROSSI

Maître de Conférences HDR à Aix-Marseille Université
Directrice du Master 2 Ingénierie des sociétés
Codirectrice de l'Institut de Droit des Affaires

Avec la participation de :

Paul-Louis NETTER

Président du Tribunal de commerce de Paris

Corinne PILLET

CoResponsable de la Commission Entreprise et Fiscalité

Avocat au Barreau de Paris

Cabinet IFL Avocats

Nicolas DRUJON D'ASTROS

Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Cabinet Drujon D'Astros & Associés

Horaires :

9h00 / 12h30 – 13h30/17h00

Soit 7 heures de formation

Lieu :

Visioconférence

Spécialités / compétences :

Droit des sociétés, Droit fiscal
Droit bancaire et boursier
Droit commercial, des affaires et de la concurrence

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

Tel : 01 46 33 07 19

Mail : formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est certifié Qualiopi..
Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs.
Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er juin 2021 au 31 décembre 2021 – Version 2

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Se conformer : aspects conjoncturels
- 11h-11h10 : Pause
- 11h10-12h30 : Se conformer : aspects structurels
- 12h30-13h30 : pause déjeuner
- 13h30-13h45 : Echanges avec les participants
- 13h45-16h45 : Réparation civile et réparation pénale et responsabilités
- 16h45-17h00 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants. Cette formation sera assurée uniquement en visioconférence, les participants auront la possibilité d'intervenir en activant leur micro.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Modalités du suivi en visioconférence :

Cette formation sera assurée uniquement en visioconférence. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants souhaitant suivre une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet (préférez le filaire au wifi) ainsi que d'une webcam.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.